

Réf: Dossier 298006

Avis de constitution

SOCIETE « PALM-PURE »

Siège Abidjan Abobo Belleville carrefour garage
Fofana à 100m gauche de la voie bitumées Lot : 738; Ilot:
62, Lot 738, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PALM-PURE »

Objet : L'EXPLOITATION DE TERRE VILLAGEOISE-CREATION;- EXPLOITATION ET VENTE DE PEPINIERES AGRICOLES;- L'EXPLOITATION FORESTIERE; - NEGOCES, IMPORT-EXPORT;- FORMATION;- DIVERSES PRESSTATTONS;

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières. Se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et Pouvant d'en faciliter le développement, la réalisation ou l'extension.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Abobo Belleville carrefour garage
Fofana à 100m gauche de la voie bitumées Lot : 738; Ilot:
62, Lot 738, Ilot 62

Dirigeant(s) M FRANCOIS ATTOUOMAN ANVO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01912 du 26/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24195/GTCA/RC/2024 du 26/04/2024

